

### Calcul du « Mix-Nuisances » : La Solution pour Une Logistique raisonnée

**On ne peut que se féliciter de la prise de conscience récente par les médias et les politiques du coût important de l'ensemble des nuisances occasionnées par les opérations de transport... et des solutions existantes pour les réduire !**

**Particules, bruit, accidents et congestion coûtent plus de 700 Milliards d'euros par an à l'Europe ; il était temps de sortir de la seule prise en compte du CO2 imposée depuis de nombreuses années.**

**Chacun connaît le « Mix-énergétique », il nous appartient de bien mesurer et faire connaître ce « Mix-nuisances » du transport. Il doit devenir un facteur important lors des arbitrages nécessaires pour les choix de solutions de transport.**

Aujourd'hui, le calcul des émissions de CO2 est devenu indispensable, mais les autres externalités négatives (accidents, congestion, particules, bruit...), sont rarement prises en compte dans la mesure de l'empreinte environnementale du transport.

Elles ne sont par encore régulées par les législations nationales, ni par les accords internationaux, ce qui rend encore plus difficile leur prise en compte.

Le « Mix-nuisances » doit être calculé et valorisé pour éviter un carbo-centrisme excessif qui oublie la réalité des impacts sociétaux de toutes les autres externalités négatives.

Ces dernières ont une incidence non-négligeable sur la santé humaine et l'écologie. Par exemple, les **particules fines**, matière en suspension dans l'air dont le diamètre est inférieur à 2,5 micromètres, ont un double impact écologique et sanitaire. Elles participent à l'acidification des écosystèmes terrestres et aquatiques générant un stress environnemental, et d'autre part affectent la santé humaine et sont responsables de maladies cardiovasculaires et de cancers pulmonaires.

**Congestion et accidents** ont un impact direct sur notre performance économique en diminuant la fiabilité des circuits d'approvisionnement et de distribution, et en générant des coûts massifs. Il faut aussi insister sur la considération des zones d'émission de polluants. Les émissions dans les grandes aires métropolitaines ont un impact plus important pour la société que celles émises dans les zones rurales, faiblement peuplées.

Dans les milieux urbains le CO2 ne représente que 15% des externalités négatives du transport. Les 85% restants sont constitués des autres nuisances comme la pollution de l'air, le bruit, la congestion, les accidents...

Nous pouvons noter depuis quelques années les efforts faits par les gouvernements et institutions ainsi que les évolutions techniques des constructeurs.

Les véhicules électriques sont de plus en plus nombreux, chez les particuliers comme chez les collectivités. Mais la réduction de l'empreinte environnementale observée du seul point de vue du CO2 lors de l'utilisation de ces nouveaux véhicules est loin de contrebalancer les impacts des autres externalités négatives, bien au contraire.

Par exemple, si on veut voir dès à présent les véhicules électriques remplacer les véhicules diesel ou GNV, aux bien plus grandes capacités d'emport, on va avoir besoin de bien plus de livraisons, ce qui va considérablement augmenter la congestion et les émissions de particules (pour mémoire, un véhicule diesel de norme euro VI émet six fois plus de particules avec ses pneus et freins qu'avec son échappement, car il n'en émet pratiquement plus)

Ne prendre en compte que le CO2 n'est pas raisonnable pour une logistique urbaine éco-responsable.

Les efforts faits par chacun sont donc à faire avec intelligence et une réelle connaissance de tous les éléments à prendre en compte.

Quelques chiffres :

- » Les particules sont à l'origine de plus de 42 000 décès en France chaque année et plus de 2 millions dans le monde.
- » Les accidents routiers sont à l'origine de plus de 48 000 morts par an
- » La congestion contribue aux pertes économiques, mais aussi à la montée des émissions des GES, car une voiture congestionnée consomme près de 20% plus de carburant.
- » Les externalités négatives coûtent chaque année 700 milliards d'euros à l'Europe.
- » Transport : 35% des émissions des GES dont 41% dans le transport de marchandises